

CABINET CARTIER 25 Rue Raymond Aron La Vatine 76130 MONT-SAINT-AIGNAN

SAS CABINET CARTIER

25 Rue Raymond ARON

76130 MONT-SAINT-AIGNAN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2021



N° Siret

39026125300020

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CABINET CARTIER		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue {	biens *	FD		FE		FF		
			services *	FG	786 685	FH		FI	786 685
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		786 685	FK		FL	786 685	
	Production stockée *					FM	-19 470		
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	3 916		
	Autres Produits (1) (11)					FQ	147		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	771 277	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	110 707		
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	3 125		
	Salaires et traitements *					FY	136 532		
	Charges sociales (10)					FZ	63 006		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	780	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)					GE	945		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	315 095	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	456 182		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	(III)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	(IV)		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	160 870		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	160 870		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	160 870		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (1 - II + III - IV + V - VI)						GW	617 052		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4 **COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFIP N° 2053 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS CABINET CARTIER</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	118 474	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	932 147	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	433 569	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	498 578	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	{ produits de locations immobilières	HY	
		{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	{ - Crédit-bail mobilier *	HP	
		{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D du CGI)		RD
	(9) Dont transfert de charges		A1	2 477
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)		A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives A6	Obligatoires A9	
	dont cotisations facultatives Madelin	A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Copyright Groupe ISA (2022) ISACOMPTA

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

CABINET CARTIER 25 Rue Raymond Aron La Vatine 76130 MONT-SAINT-AIGNAN

SAS CABINET CARTIER

25 Rue Raymond ARON

76130 MONT-SAINT-AIGNAN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2021



N° Siret

39026125300020

Désignation de l'entreprise : <u>SAS CABINET CARTIER</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>25 Rue Raymond ARON 76130 MONT-SAINT-AIGNAN</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>39026125300020</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le, <u>31/12/2021</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 906	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	121 746	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	12 912	
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	227 000	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	2 987	
TOTAL (II)		BJ	BK	368 769 / 14 818 / 353 951	
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ	19 280	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	138 879 / 38 999 / 99 879	
	Autres créances (3)	BZ	CA	174 963	
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG	732 004	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 169	
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 066 295 / 38 999 / 1 027 295	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	1 435 063 / 53 817 / 1 381 246	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise		SAS CABINET CARTIER		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	170 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	17 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)			DG	106 975	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	498 578	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	792 553	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligatoires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)			DV	477 344	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	4 776	
	Dettes fiscales et sociales			DY	93 009	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA	3 513	
	Produits constatés d'avance (4)			EB	10 050	
TOTAL (IV)			EC	588 693		
Ecart de conversion passif *			TOTAL (V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 381 246		
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	588 693	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

CABINET CARTIER
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 170 000 Euros
Siège social
25, Rue Raymond Aron
76130 - MONT SAINT AIGNAN

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 18 SEPTEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le dix huit septembre à 11 heures 30 la société CONCORDE CARTIER associée unique de la société CABINET CARTIER représentée par Monsieur François Cartier a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes

L'Associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2021 approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice net comptable de 498 578,25 euros.

L'Associée unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Associée unique donne en conséquence, au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

Affectation des résultats

L'Associée unique, sur proposition du Président, constate que le bénéfice distribuable s'établit à 498 578,25 € (Report à nouveau pour 0 € et résultat de l'exercice pour 498 578,25 €) décide de distribuer la totalité de ce bénéfice distribuable.

TROISIEME DECISION

Distribution de Réserves

L'Associée unique, sur proposition du Président, constatant que le montant du poste Autres Réserves s'établit à 106 975 € décide de distribuer la totalité de cette somme.

QUATRIEME DECISION

Conventions de l'article L.621-5 du Code de Commerce

Après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur les conventions visées par l'article L.621-5 du Code de Commerce, l'Associée unique approuve les conventions qui y sont relatées.

CINQUIEME DECISION

L'Associée unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original d'un extrait ou d'une copie du présent procès verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures 45.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par l'Associée unique.

François CARTIER

CABINET CARTIER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'François Cartier', is written over the printed name and firm name.